Image not found or type unknown

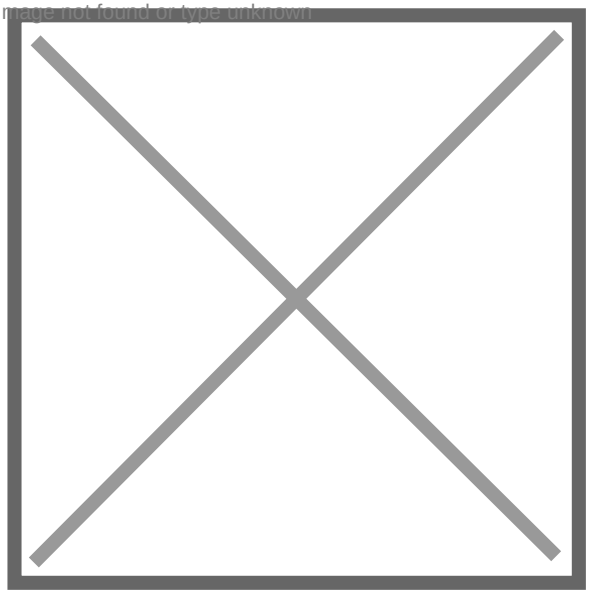

Résiliation cours servais

Par **Marie R**, le **31/01/2019** à **15:03**

Bonjour à tous,

Je viens ici car j'ai fait la bêtise de m'inscrire au Cours Servais. Malheureusement, je n'ai pas réussi le concours et je ne compte pas le repasser. J'aimerai donc arrêter de payer pour un service dont je n'ai pas besoin.
Mais la période de rétractation est dépassée maintenant et je ne sais que faire. J'ai déjà essayé de ne tout bonnement plus payer il y a deux mois (ce n'est pas un prélèvement automatique) mais après des messages de demande de paiement, ils m'ont envoyé un message me disant que si je ne payais pas, ça finirait aux contentieux.

Je précise que le contrat stipule quand dans les 2000 euros dont je dois m’acquitter, on compte 250 euros de fournitures (manuels envoyés par la poste). Or j'ai déjà payé près de 500 euros et je n'ai reçu qu'un colis contenant les bases, rien depuis le mois d'Août.

Je ne sais pas quoi faire... Dois-je recommencer à ne pas payer ? Après tout, je ne suis pas les cours et j'ai largement payé pour ce qui m'a été envoyé.

Merci de votre attention.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés